



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 7 septembre 2011 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, mesdames et messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Andrée Loyer, greffier adjoint et M^e Séléna Beaumont-Demers, assistant-greffier.

Est absent, monsieur le conseiller Luc Montreuil.

CE-2011-1417

SEMAINE DES TRANSPORTS COLLECTIFS ET ACTIFS - JOURNÉE « EN VILLE, SANS MA VOITURE! » - 22 SEPTEMBRE 2011 - PROLONGEMENT DE LA FERMETURE D'UN TRONÇON DE LA RUE LAVAL, ENTRE LES RUES WELLINGTON ET WRIGHT, PUIS DE LA PLACE AUBRY - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Semaine des transports collectifs et actifs qui se tiendra du 16 au 22 septembre 2011 à Gatineau, l'organisme Vivre en Ville a le mandat d'organiser une programmation visant à encourager davantage l'usage du vélo, de la marche, de l'autobus ou du covoiturage comme mode de transport principal;

CONSIDÉRANT QU'une subvention de 25 000 \$ a déjà été autorisée par le conseil, en vertu de sa résolution numéro CM-2011-534 en date du 21 juin 2011, pour l'organisation de cet événement;

CONSIDÉRANT QUE la journée « En ville, sans ma voiture! » du jeudi 22 septembre 2011 sera l'une des activités maîtresses de cette semaine, à l'exemple de milliers de villes à travers le monde, qu'elle visera à sensibiliser le grand public aux avantages des transports collectifs et actifs et aux conséquences de notre « choix automobile » et que les citoyens de Gatineau, employés et visiteurs sont invités à profiter d'un périmètre sans voiture où se tiendront des activités de sensibilisation et de promotion des modes de transports collectifs et actifs;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de fermer la rue Laval, entre les rues Wellington et Wright, de même que la Place Aubry ainsi que de réserver des espaces de stationnement sur la rue Laval et Wellington pour tenir cette activité;

CONSIDÉRANT QUE la Ville autorise déjà la fermeture de ce tronçon de rue le jeudi de 7 h à 17 h ainsi que la réservation des espaces de stationnement visés de 7 h à 18 h, pour la tenue du Marché Vieux-Hull :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise :

- l'organisme Vivre en Ville à tenir l'activité « En ville, sans ma voiture! », le 22 septembre 2011, le tout selon les conditions suivantes :
 - Dégager la Ville de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de ses activités et s'engager à détenir une police d'assurance civile pour un montant minimal de 5 000 000 \$ qui identifie la Ville comme assurée additionnelle, s'il y a lieu, et fournir au Service de l'environnement un certificat d'assurance confirmant la souscription de l'assurance exigée;

- Respecter les normes de signalisation routière du Québec et de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues déjà en place par le Marché Vieux Hull;
 - Assurer une entente avec le Service de sécurité incendie et le Service de police concernant la sécurité du public et le contrôle de la circulation aux carrefours;
 - Assumer les frais des dommages causés à la propriété municipale;
 - Ramasser les ordures engendrées durant l'événement et nettoyer les lieux après l'événement;
 - S'engager à obtenir l'accord du Service des communications de la Ville en ce qui a trait à l'affichage promotionnel de l'événement.
- la Division du stationnement, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier à prolonger la période de réservations des places de stationnement requise lors du Marché Vieux Hull du 22 septembre 2011 pour la tenue de l'activité subséquente, jusqu'à 21 h;
 - le prolongement de la fermeture de la rue Laval et de la Place Aubry, le jeudi 22 septembre 2011 de 17 h à 21 h.

Adoptée

CE-2011-1418

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-32 - 212 453,80 \$ - PÉRIODE DU 6 AU 12 AOÛT 2011

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-32 au montant de 212 453,80 \$ pour la période du 6 au 12 août 2011.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1419*

PROTOCOLE D'ENTENTE POUR L'UTILISATION DES SERVICES DE DISTRIBUTION DES BIENS DE LA COURONNE CONCERNANT L'ALIÉNATION DES BIENS SAISIS OU TROUVÉS

CONSIDÉRANT QUE le Service de police entrepose annuellement des centaines d'items suite à des saisies, confiscations ou abandons;

CONSIDÉRANT QUE l'article 461 de la Loi sur les cités et villes nous permet, à certaines conditions, de disposer des objets ne pouvant pas être remis à leur propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE ces objets doivent être vendus à l'encan public et que cet exercice annuel entraîne des contraintes et des coûts considérables pour le Service de police;

CONSIDÉRANT QUE Distribution des biens de la Couronne offre un service d'encan mensuel sur le Web pour l'aliénation de nos biens sujets à l'article 461 de la Loi sur les cités et villes;

CONSIDÉRANT QUE des encans mensuels diminueraient la superficie requise pour l'entreposage des marchandises destinées à être vendues;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse du Service de police a déterminé que l'utilisation du service de DBC serait plus rentable économiquement et au chapitre de l'utilisation des ressources humaines :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- de modifier la politique municipale SP-2009-01 visant à permettre la disposition des biens non réclamés par l'entremise d'une tierce partie;
- d'autoriser le directeur du Service de police à signer un protocole d'entente avec Distribution des biens de la Couronne pour le service d'aliénation de biens saisis ou trouvés et que la politique municipale SP-2009-01 soit amendée pour refléter cette option;
- d'autoriser le directeur du Service de police à remettre les recettes nettes des encans 2011 à venir et ainsi que celles de 2012 à l'organisme « L'Alternative Outaouais » pour son programme de médiation de quartier.

Les fonds à cette fin seront pris aux recettes nettes engendrées par les ventes à l'encan.

Le trésorier est autorisé à ajuster les budgets 2011 et 2012 et à effectuer les écritures comptables pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-1420

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 30 - 33 795,63 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 33 - 399 731,50 \$ - LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 32 - 6 666,51 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 30 - 266 569,22 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 30, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 33, la liste des réquisitions 32, ainsi que la liste des embauches numéro 30 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 30	Pièces de comptes à payer	33 795,63 \$	22 au 26 août 2011
Liste PD numéro 33	Pièces de comptes à payer	399 731,50 \$	22 au 26 août 2011
Liste des réquisitions numéro 32	Pièces de comptes à payer	6 666,51 \$	22 au 26 août 2011
Liste des embauches numéro 30	Embauche de personnel temporaire	266 569,22 \$	15 au 19 août 2011

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1421 ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-33 - 157 812,54 \$ - PÉRIODE DU 18 AU 24 AOÛT 2011

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-33 d'un montant de 157 812,54 \$ pour la période du 18 au 24 août 2011.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1422 SUBVENTION DE 500 \$ - LA MIE DE L'ENTRAIDE - ORGANISATION DU PROJET « DÎNER COMMUNAUTAIRE » - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de La mie de l'entraide, à l'attention madame de Lucie Carrier, 422, rue des Pins, Gatineau, Québec, J8L 2K9, à titre de subvention pour l'organisation du projet « Dîner communautaire » .

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	500 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1423 PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME PEDNEAUD-JOBIN ET DE MADAME LA CONSEILLÈRE MIREILLE APOLLON AU COLLOQUE DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ - SHERBROOKE - 15 ET 16 SEPTEMBRE 2011 - 3 353 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Maxime Pedneaud-Jobin et madame la conseillère Mireille Apollon à participer au colloque du Réseau québécois de Villes et Villages en santé qui se tiendra à Sherbrooke les 15 et 16 septembre 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 560 \$ à l'ordre du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, 945, avenue Wolfe, 5^e étage, Québec, Québec, G1V 5B3 pour couvrir les frais d'inscription. Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation des pièces justificatives, pour une dépense maximale de 3 353 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32333	1 714 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32337	1 639 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1424 **PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE NICOLE CHAMPAGNE AU COLLOQUE DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ À SHERBROOKE - 15 ET 16 SEPTEMBRE 2011 - 807,42 \$**

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé prévoit la participation de ses membres à des colloques ou à des congrès :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la participation de madame la conseillère Nicole Champagne, membre de la Commission Gatineau, Ville en santé, à participer au colloque du Réseau québécois de Villes et Villages en santé les 15 et 16 septembre 2011 à Sherbrooke.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés par ce déplacement, sur présentation des pièces justificatives, pour une dépense maximale de 807,42 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-59100-311	807,42 \$	Ville en santé - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1425 **SUBVENTION À LA FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU POUR LA 3^e ÉDITION DU DÉFILÉ DE MODE « LES RÊVES DE MONIQUE » - 8 OCTOBRE 2011 - 1 300 \$ - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 300 \$ à l'ordre de la Fondation du CSSS de Gatineau, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour la 3^e édition du défilé de mode le 8 octobre 2011 organisé par Les Rêves de Monique au profit de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79943-972	500 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79947-972	400 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1426 **SUBVENTION DE 2 100 \$ - POLYVALENTE DE L'ÉRABLIÈRE POUR LE PROJET « J'EXPÉRIMENTE DONC J'APPRENDS » POUR UN GROUPE D'ÉLÈVES DES CLASSES PSYCHOPATHOLOGIES - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 100 \$ à l'ordre de la Polyvalente de l'Érablière, à l'attention de madame Francine Martin, 500, rue de Cannes, Gatineau, Québec, J8V 1J6, à titre de subvention pour le projet « J'Expérimente donc J'Apprends » pour un groupe d'élèves des classes psychopathologies.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79939-972	2 000 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1427 **PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL AU FORUM SUR LE BÉNÉVOLAT EN OUTAOUAIS - CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE HULL - 20 OCTOBRE 2011 - 150 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise mesdames les conseillères Denise Laferrière et Sylvie Goneau et monsieur le conseiller Joseph De Sylva à participer au Forum sur le bénévolat en Outaouais le 20 octobre 2011 à Gatineau organisé par le Centre d'action bénévole de Hull.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre du Centre d'action bénévole de Hull, 4, rue Taschereau, bureau 170, Gatineau, Québec, J8Y 2V5 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1428 **MANDAT - MISE À NIVEAU DE LA PAGE FACEBOOK DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de mandater madame Hélène Deslauriers à procéder à la mise à niveau de la page Facebook de madame la conseillère Sylvie Goneau.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés, sur présentation des pièces justificatives, pour une dépense maximale de 300 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-417	300 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Frais de recherche

Un certificat du trésorier a été émis le 6 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1429

SOUMISSION 2011 SP 097A - RÉHABILITATION PAR CHEMISAGE DE CONDUITES D'AQUEDUC - SECTEUR ACHBAR, PHASE 3 - RUES HENRI-ROLLIN, EUGÈNE-LORTIE ET BEAUDOIN - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Sanexen Services Environnementaux inc., 1471, boulevard Lionel-Boulet, suite 32, Varennes, Québec, J3X 1P7 pour la réhabilitation par chemisage de conduites d'aqueduc – Secteur Achbar, phase 3, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 482 609,09 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 18 août 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30673-007-20060	215 466,50 \$	Réfection et amélioration des réseaux d'égouts et d'aqueduc - Travaux ponctuels - Aqueduc
06-30614-013-20061	173 770,77 \$	Réfection - Égouts, aqueduc et bassin de rétention - Secteur Achbar - Aqueduc
06-30613-017-20062	72 190,82 \$	Réfection du réseau routier - Pavage - Secteur Achbar
04-13493	21 181,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30614-023	29 305,81 \$		Réfection d'égouts, d'aqueduc et de bassin de rétention - Travaux ponctuels - Aqueduc
06-30614-022	1 038,80 \$		Réfection d'égouts, d'aqueduc et de bassin de rétention - Travaux ponctuels - Égouts
06-30614-014	8 118,50 \$		Réfection d'égouts, d'aqueduc et de bassin de rétention - Protection cathodique
06-30614-010	7 116,86 \$		Réfection d'égouts, d'aqueduc et de bassin de rétention - Rue Jacques-Poulin - Aqueduc
06-30614-013		45 579,97 \$	Réfection d'égouts, d'aqueduc et de bassin de rétention - Secteur Achbar - Aqueduc

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1430 **PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER STÉPHANE LAUZON À UNE ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS - LES OLYMPIQUES DE GATINEAU - 7 SEPTEMBRE 2011 - 50 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Stéphane Lauzon à participer à une activité de levée de fonds le 7 septembre 2011 au profit du fonds d'études des joueurs des Olympiques de Gatineau.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre des Olympiques de Gatineau, 125, rue de Carillon, C. P. 1251, succursale Hull, Gatineau, Québec, J8X 3X7 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1431 **SUBVENTION DE 100 \$ - LE CLUB DE SASKI INC. - 10 SEPTEMBRE 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre du Club Saski inc, 111, rue Édouard-Gagnon, Gatineau, Québec, J9H 7C8 pour l'organisation d'une activité qui se tiendra le 10 septembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1432 **ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE THÉORÊT AU POSTE D'INSPECTEUR COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET INSTITUTIONNEL - DIVISION COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET INSTITUTIONNELLE - SERVICE D'ÉVALUATION**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'inspecteur commercial, industriel et institutionnel à la Division commerciale, industrielle et institutionnelle du Service d'évaluation (poste numéro EVA-BLC-064 au plan d'effectif des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Louis-Philippe Théorêt au poste d'inspecteur commercial, industriel et institutionnel à la Division commerciale, industrielle et institutionnelle du Service d'évaluation (poste numéro EVA-BLC-064 au plan d'effectif des cols blancs), sous la gouverne du responsable, Inspection commerciale, industrielle et institutionnelle.

Le salaire de monsieur Louis-Philippe Théorêt sera celui de la classe 9, 4^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Monsieur Louis-Philippe Théorêt est assujetti à une période d'essai de six mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 5.04 de la convention collective des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-15100-112 – Service d'évaluation – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1433

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME MARIE-ÈVE BERTRAND AU POSTE DE CONSEILLER EN ADMINISTRATION ET RÉCLAMATIONS - SECTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de conseiller en administration et réclamations à la Section de la santé et de la sécurité du Service des ressources humaines (poste numéro SRH-CAD-013 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de madame Marie-Ève Bertrand au poste de conseiller en administration et réclamations à la Section de la santé et de la sécurité du Service des ressources humaines (poste numéro SRH-CAD-013 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne du chef de section, Santé et sécurité.

Le salaire de madame Marie-Ève Bertrand sera celui de la classe 3, 4^e échelon de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Étant donné que madame Marie-Ève Bertrand occupe de façon temporaire ce poste depuis un mois, elle est assujettie à une période d'essai de 11 mois.

Madame Marie-Ève Bertrand sera assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article K. Elle bénéficiera de trois semaines de vacances annuelles.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16100-115 – Service des ressources humaines – Réguliers – Non syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1434

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR SIMON LANTEIGNE AU POSTE DE CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES - DIRECTION ADJOINTE - DIVISION DE LA STRATÉGIE ET DU SOUTIEN ORGANISATIONNEL - SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de conseiller en ressources humaines au Service de police (poste numéro POL-CAD-033 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Simon Lanteigne au poste de conseiller en ressources humaines à la direction adjointe, Section de la stratégie et du soutien organisationnel du Service de police de la Ville de Gatineau (poste numéro POL-CAD-033 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne du directeur adjoint, Division de la stratégie et du soutien organisationnel.

Le salaire de monsieur Simon Lanteigne sera celui de la classe 3, 1^{er} échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Simon Lanteigne sera assujettie à une période d'essai de 12 mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Simon Lanteigne sera assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article K. Il bénéficiera de trois semaines de vacances.

La permanence de monsieur Simon Lanteigne lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-21602-115 – Plan d'organisation policière – Réguliers – Non syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1435

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME MARIE-NOËLE ST-PIERRE, AGENTE, COMMISSION JEUNESSE - DIVISION DE LA QUALITÉ DE VIE ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'agent, Commission jeunesse à la Division de la qualité de vie et du développement communautaire du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (poste numéro LSC-BLC-039 au plan d'effectif des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de madame Marie-Noële St-Pierre au poste d'agent, Commission jeunesse à la Division de la qualité de vie et du développement communautaire du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (poste numéro LSC-BLC-039 au plan d'effectif des cols blancs), sous la gouverne du coordonnateur, Développement social.

Le salaire de madame Marie-Noële St-Pierre sera celui de la classe 10, 5^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Marie-Noële St-Pierre est assujettie à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions des articles 5.04 et 5.07 de la convention collective des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-71129-112 – Programme de gestion tags et graffitis – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1436

MUTATION ET PERMANENCE DE MADAME SONIA LABELLE AU POSTE DE SECRÉTAIRE II - DIVISION DE LA FLOTTE ET DES ÉQUIPEMENTS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de secrétaire II à la flotte et équipements du Service des travaux publics (poste numéro STP-BLC-032 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et les pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation et la permanence de madame Sonia Labelle au poste de secrétaire II à la Division de la flotte et des équipements du Service des travaux publics (poste numéro STP-BLC-032 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du chef de division, Flotte et équipements.

Le salaire de madame Sonia Labelle sera celui de la classe 5, 6^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Sonia Labelle est assujettie à une période d'adaptation de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'adaptation soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-30110-112 – Service des travaux publics – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 septembre 2011.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e ANDRÉE LOYER
Greffier adjoint et secrétaire adjoint
Comité exécutif